



**Norme
internationale**

ISO 10256-4

**Équipements de protection destinés
à être utilisés en hockey sur glace —**

**Partie 4:
Protections de tête et de visage pour
les gardiens de but**

Protective equipment for use in ice hockey —

Part 4: Head and face protectors for goalkeepers

**Deuxième édition
2024-07**

[ISO 10256-4:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 10256-4:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	v
Introduction	vii
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences	3
4.1 Types de protections de tête et de visage pour gardien de but	3
4.2 Ergonomie	3
4.3 Innocuité	3
4.3.1 Matériaux	3
4.3.2 Conception	3
4.4 Marquage et informations	4
4.5 Zone protégée	4
4.5.1 Zone protégée de la tête	4
4.5.2 Zone protégée du visage	4
4.6 Pénétration (lame/disque d'essai)	4
4.6.1 Généralités	4
4.6.2 Type D1	4
4.6.3 Type D2	4
4.7 Résistance à l'impact du palet	4
4.7.1 Essai de contact	4
4.7.2 Essai de résistance	5
4.8 Champ de vision	5
4.9 Capacité d'absorption des chocs	5
4.10 Système de rétention	5
4.10.1 Sangles	5
4.10.2 Extensibilité et force	5
5 Méthodes d'essai	5
5.1 Généralités	5
5.1.1 Tolérances	5
5.1.2 Échantillons	6
5.1.3 Conditionnement	6
5.1.4 Placement et ajustement des protections de tête et de visage pour gardien de but	6
5.2 Ergonomie	6
5.3 Innocuité	6
5.3.1 Matériaux	6
5.3.2 Conception	6
5.4 Marquage et informations	7
5.5 Zone protégée (recouvrement)	7
5.5.1 Zone protégée de la tête	7
5.5.2 Zone protégée du visage	7
5.6 Pénétration	7
5.6.1 Essai de pénétration dans la zone protégée de la tête	7
5.6.2 Essai de pénétration dans la zone protégée du visage	7
5.7 Résistance à l'impact du palet	7
5.8 Champ de vision	8
5.9 Capacité d'absorption des chocs	8
5.10 Système de rétention	8
6 Rapport d'essai	8
7 Marquages	8
7.1 Protection de tête (utilisée avec une protection faciale pour les gardiens de but)	8
7.2 Protection faciale	8

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

[ISO 10256-4:2024](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs*, sous-comité SC 5, *Matériel pour hockey sur glace et équipements connexes*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 158, *Casques de protection*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette seconde édition annule et remplace la première édition (ISO 10256-4:2016), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- [l'Article 1](#) a été modifié afin de clarifier le fait que la norme porte uniquement sur les protections de tête et faciales pour les gardiens de but;
- [l'Article 3](#) a été développé afin d'inclure des définitions supplémentaires;
- [l'Article 4](#) et [l'Article 5](#) ont été révisés afin d'inclure les types de protections de tête et faciales pour les gardiens de but;
- des informations relatives à l'ergonomie ([4.2](#) et [5.2](#)), à l'innocuité ([4.3](#) et [5.3](#)) et aux marquages ([4.4](#) et [5.4](#)) ont été ajoutées;
- les [paragraphes 4.7](#) et [5.7](#) ont été révisés afin de clarifier les exigences et essais de résistance à l'impact du palet;
- le [paragraphe 5.1.2](#) a été révisé;
- au [paragraphe 5.1.4](#), une différenciation entre les essais de protections de tête ([5.1.4.2](#)) et les essais de protections faciales ([5.1.4.3](#)) a été ajoutée;

ISO 10256-4:2024(fr)

- aux [paragrophes 5.5, 5.6 et 5.7](#), les modes opératoires d'essai ont été révisés;
- aux [paragrophes 5.8 et 5.10](#), des modes opératoires d'essai ont été ajoutés;
- à [l'Article 6](#), les exigences ont été clarifiées;
- à [l'Article 7](#), les exigences ont été mises à jour pour la protection de tête ([7.1](#)) et pour les parties protection faciale ([7.2](#)) de la protection de tête et faciale pour les gardiens de but;
- [l'Article 8](#) a été développé afin de fournir davantage d'informations relatives au montage et à l'entretien du produit;
- le [Tableau 1](#) a été développé afin d'inclure le protocole et l'ordre de tous les essais des protections de tête et faciales pour les gardiens de but;
- la [Figure 1](#) a été modifiée afin d'illustrer le recouvrement de la partie protection faciale de la protection de tête et faciale pour les gardiens de but.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 10256 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 10256-4:2024](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024>

Introduction

Le hockey sur glace est un sport de contact et de rapidité où il existe un risque de blessure. En pratiquant ce sport, les joueurs acceptent d'être exposés à un risque de blessure grave, de paralysie ou de décès.

Le présent document a été élaboré dans le but de couvrir les exigences et dangers spécifiquement associés au poste de gardien de but en hockey sur glace.

Deux types de protections de tête et de visage pour gardien de but sont définis. Les exigences de performance ont été déterminées après étude de la conception et de la fabrication des protections de tête et de visage les plus modernes.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 10256-4:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/2a0f985b-e0a9-4fe6-a832-552b86b5e8ce/iso-10256-4-2024>

Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace —

Partie 4: Protections de tête et de visage pour les gardiens de but

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences de performance et les méthodes d'essai applicables aux protections de tête et faciales destinées à être utilisées uniquement par les gardiens de but en hockey sur glace.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 10256-1:2024, *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 1: Exigences générales*

ISO 10256-2:2024, *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 2: Protections de tête pour les patineurs*

ISO 10256-3:2024, *Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 3: Protections faciales et oculaires pour les patineurs*

CSA Z262.6-14, *Spécifications relatives aux fausses têtes présentant des traits du visage*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 10256-1:2024 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

protection de tête

dispositif destiné à réduire le risque de blessure à la tête des pratiquants de hockey sur glace

3.2

protection faciale

dispositif destiné à réduire le risque de blessure aux yeux et au visage des pratiquants de hockey sur glace

3.3

fixation

protection pouvant être mise en place ou retirée par l'utilisateur décrite dans la documentation du fabricant

3.4

système de fixation

dispositif utilisé pour connecter une ou plusieurs fixations à la *protection de tête* (3.1)

3.5

éclat

particule visible entièrement détachée de la *protection faciale* (3.2) ou oculaire présentant une superficie supérieure à 9 mm²

3.6

fissure

condition dans laquelle la protection se casse sur toute l'épaisseur du matériau sans séparation complète des parties

3.7

fracture

condition où a lieu une séparation complète en morceaux ou fragments d'une quelconque partie de la protection

3.8

champ de vision

étendue de la vision à travers la protection en position «au porté»

3.9

système de rétention

système qui fixe solidement la *protection de tête* (3.1) sur la tête en passant sous la totalité ou sous une partie de la mâchoire, lorsqu'il est réglé selon les instructions du fabricant

3.10

indice de positionnement du casque

HPI

distance verticale mesurée dans le plan médian, entre le bord avant de la *protection de tête* (3.1) et le plan de référence, la protection de tête étant placée sur la fausse tête de référence

3.11

modèle

catégorie de protection présentant les mêmes caractéristiques essentielles et pouvant se décliner en plusieurs tailles

Note 1 à l'article: Les caractéristiques essentielles comprennent:

- a) les matériaux;
- b) la construction;
- c) le système de rétention;
- d) le rembourrage de protection.

3.12

ensemble

bloc constitué d'une protection faciale, placée sur une *protection de tête* (3.1) pour hockey sur glace pour laquelle elle est conçue

Note 1 à l'article: La protection de tête doit être conforme à l'ISO 10256-2-2024.